



## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 11/04/2023 en présentiel et audioconférence

**Président de séance** : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

**Présents** : MM. Arthur FLEURY - Toufik HAMD AOUI - Meissa NGOM

**Excusé** : MM. Pierre-Yves KERLOCH - Christophe MPAGA - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### **Rappel à tous les clubs**

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

***La commission se réunit en plénière tous les mardis sauf imprévus et à chaque fois que nécessaire en audioconférence jusqu'au vendredi 14H avant les compétitions du week-end immédiat afin de prendre une décision impérieuse.***

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnerait pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

#### SENIORS CHAMPIONNAT

**Match N° 24580797 CA PARIS / PARIS SPORT CULTURE D1 du 26/03/23.**

**Dossier transmis par la commission départementale d'arbitrage sous-section lois du jeu du 03/04/23 qui a donné match à rejouer au motif : violation des lois du jeu par l'arbitre.**

*La commission fixe la rencontre au 29/04/23, les frais d'arbitrage sont à la charge des deux clubs.*

**Match N° 25112830 RC PARIS 18.2 / ES PARIS XIII.2 D4.C du 02/04/23**

**Courriel de RC PARIS 18 du 02/04/23** nous informant un dysfonctionnement de la FMI et confirme le score de 0 / 1 pour ES PARIS XIII

*La commission entérine le score de 0/1 en faveur de l'ES PARIS XIII.*

**SENIORS ANCIENS****Match N° 24552632 CA PARIS / ENFANTS GO D2.B du 09/04/23**

**Courriel de CA PARIS du 07/04/23** déclarant forfait avisé.

*La commission entérine le forfait avisé (2ème forfait) de l'équipe de PARIS CA.*

**JEUNES****U 14****Match N° 25119062 SALESIEENNE 4 / ESP PARIS 19.5 D4.A DU 08/04/23**

Lecture de la FMI, match arrêté à la 60' sur un score de 15/0 pour la Salésienne au motif abandon de terrain.

*La commission demande un rapport au club de l'Espérance Paris 19 concernant l'abandon de terrain de son équipe 5 lors de cette rencontre à la 60' pour le lundi 17/04/23 délai de rigueur – décision sera prise.*

**U 16****Match N° 25116825 ES PARISIENNE / PARIS XVII POUCHET D3.D du 09/04/23**

**Courriel de POUCHET du 07/04/23** déclarant forfait avisé.

*La commission entérine le forfait avisé (1<sup>er</sup> forfait) de l'équipe de PARIS XVII POUCHET*

**DIVERS**

**Courriel de l'ES SEIZIEME du 05/04/23** nous informant de la démarche administrative concernant le classement de l'éclairage du stade de l'Hippodrome et Parc de Puteaux auprès des services de la Mairie de Paris.

*La commission en prend bonne note.*

**RAPPELS AUX CLUBS :**

- Les clubs pétitionnaires, ayant obtenu une dérogation cette saison concernant les installations sportives, doivent impérativement l'avoir levée avant le début des compétitions de la saison 2023/2024. Elles ne seront pas renouvelées.
- Au vu de la raréfaction des installations, les changements de terrains proposés par le BRES Paris intramuros jusqu'au vendredi 12H avant les rencontres d'un week-end seront autorisés par la commission sans accord préalable des clubs concernés (recevant ou visiteur). Il est précisé que cela se fait sur la journée habituelle de la rencontre et en respectant les plages horaires reprises à l'article 15.6 du RSG 75. Pour la catégorie U16 et par dérogation, la commission accorde d'office depuis le PV du 13/09/22 un coup d'envoi à 11H.

**En dehors de ce qui est précité, toute autre modification doit avoir l'accord des deux clubs soumis à l'autorisation de la commission.**

**ATTENTION ATTIREE (PV du 04/04/23)**

Tous les matches de la dernière journée de championnat et les deux dernières pour les séniors D1 doivent se dérouler le même jour à l'heure officielle selon l'article 10 et 15.6 du RSG sauf pour le championnat séniors féminines D1 dont le calendrier a été modifié suite à la multitude de forfaits généraux.

**FORFAITS GENERAUX****SENIORS D3**

LA PANAMICAINE (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22  
LA PANAMICAINE (PV du 14/03/23)

**SENIORS D4**

LA PANAMICAINE 2 (PV du 27/09/22)  
MONTMARTRE OL (PV du 27/09/22)

**CDM**

SOLITAIRES FC (PV du 11/10/22)  
BUTTES CHAUMONT (PV du 24/01/23)

**SENIORS FEMININES D1**

CAMILLIENNE (PV du 06/09/22)  
PARIS XVII POUCHET (PV du 20/09/22)  
SUPERNOVA (PV du 20/09/22)  
PETITS ANGES (PV du 11/10/22)  
SOLITAIRES FC (PV du 15/11/22)  
COURONNES OFC (PV du 28/03/23)

**ANCIENS D1**

CAP NORD (PV du 07/02/23)

**ANCIENS D2**

ES PARISIENNE 3 (PV du 06/09/22)  
PARIS XVII POUCHET (PV du 15/11/22)

**Anciens + 45 ans**

PETITS ANGES PARIS (PV du 04/10/22)

**U18 D2**

CFFP (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22  
CFFP (PV du 22/11/22)  
JAM (PV du 28/02/23 discipline déclassement)

**U18 D3**

PARIS CA 14 2 (PV du 06/09/22)  
AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)  
RACING CLUB 18 (PV du 04/10/22)  
CHANTIER UA (PC du 18/10/22)  
PETITS ANGES 2 (PV du 18/10/22)  
HAUT MENILMONTANT (PV du 04/04/23)

**U16 D1**

CFFP 2 (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22  
CFFP2 (PV du 06/12/22)

**U16 D3**

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)  
CHANTIER UA (PV du 27/09/22)  
ES PARISIENNE 2 (PV du 18/10/22)  
ESC Paris 20<sup>ème</sup> (PV du 22/11/22)  
ESC Paris XV (PV du 29/11/22)  
AS BON CONSEIL (PV du 21/03/23)

**U14 D1**

CFFP 2 (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22  
CFFP 2 (PV du 22/11/22)

**U14 D2**

RC PARIS 10 (PV du 06/03/23)

**U14 D3**

RC PARIS 10 2 (PV du 06/09/22)  
ES PARISIENNE 2 (PV du 27/09/22)

**U14 D4**

MINIS & MAXIS (PV du 20/09/22)  
ES PARISIENNE 3 (PV du 27/09/22)  
AS PARIS 2 (PV du 04/10/22)  
ESC Paris 20 (PV du 18/10/22)

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe du club recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication (club visiteur ou arbitre officiel) alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

**1<sup>er</sup> appel :**

Match N° 25112815 MENILMONTANT 2 / RC PARIS 18.2 seniors D4.C du 09/04/23

**TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES****RAPPEL**

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur toutes les 1/2 de finale sauf pour celles des coupes amitiés U16 et U14 sur lesquelles un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75.

**COUPE 75 SENIORS** - 1/2 de finale  
SEIZIEME ES / PARIS SPORT CULTURE 07/05/23  
P.U.C. / TERNES PARIS OUEST 30/04/23

**COUPE 75 SENIORS Amitié** - FINALISTE  
MACCABI PARIS METROPOLE 2 / PARIS 13 ATLETICO 3

**COUPE 75 U20** - 1/2 de finale le 21/05/23  
PARIS 13 ATLETICO / PARIS 15 AC  
COURONNES OFC / ANTILLAIS PARIS 19

**COUPE CDM** - 1/2 de finale le 21/05/23  
CASA GALICIA PARIS / ESPERANCE PARIS 19  
P.U.C. / PARIS US SUISSE

**COUPE 75 U18** - 1/2 de finale le 21/05/23  
SALESIEENNE DE PARIS / PARIS FC 2  
P.U.C. / PARIS 13 ATLETICO

**COUPE 75 Anciens** - 1/2 de finale le 21/05/23  
PITRAY OLIER PARIS / MACCABI PARIS METROPOLE  
PARIS 13 ATLETICO / SALESIEENNE DE PARIS

**COUPE 75 SENIORS Féminines** 1/2 de finale  
PARIS FC. 2 / SEIZIEME ES le 20/05/23  
PARIS CA 2 / P.U.C. le 20/05/23

**Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**  
PITRAY OLIER PARIS 2 / FOOT 130 le 20/05/23  
PARIS XIII ES / BRETONS PARIS le 20/05/23

**COUPE 75 U16** - 1/2 de finale le 21/05/23  
PARIS 13 ATLETICO 2 / SALESIEENNE DE PARIS  
PARIS FC 2 / P.U.C.

**COUPE 75 U16 Amitié** - 1/2 de finale le 21/05/23  
SALESIEENNE DE PARIS 2 / CHAMPIONNET SPORT 2  
SEIZIEME ES 3 / PARIS 13 ATLETICO 4

**COUPE 75 U14** - 1/2 de finale le 20/05/23  
P.U.C. / PARIS FC  
ESPERANCE PARIS 19 / COURONNES OFC

**COUPE 75 U14 Amitié** - 1/2 de finale le 20/05/23  
PARIS 13 ATLETICO 2 / SALESIEENNE DE PARIS 3  
CAMILLIENNE SP 2 / P.U.C. 3

**Il convient de respecter la date butoir du 28/05/23 pour l'ensemble des demi-finales sous peine de match perdu aux deux équipes avec application des sanctions financières prévues à ce stade de la compétition. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.**